

**Liste de contrôle pour les demandes d'aide financière aux propriétaires
du Department of Neighborhood Development
The Boston Home Center**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Boston Home Center. Vous trouverez ci-dessous une liste des documents que vous devez joindre à votre demande. Veuillez inclure tous les documents requis énumérés.

Lorsque votre demande est complète avec tous les documents indiqués ci-dessous, veuillez l'envoyer par courrier postal à

**The Boston Home Center
Attn: Homeowner Assistance
Programs 26 Central Ave
Hyde Park, MA 02136**

Une fois que nous aurons reçu ce dossier, nous vous informerons par écrit de l'état d'avancement de votre demande.

DOCUMENTS EXIGÉS DE TOUS LES DEMANDEURS :

1. Demande de participation au Programme remplie et signée. Tous les propriétaires doivent figurer sur la demande.
2. Divulcation du Programme remplie et signée
3. Copie de l'Acte de propriété enregistré (également appelé « Quitclaim Deed », « Warranty Deed » ou « Certificate of Title »). Une copie peut être obtenue au Edward Brooke Courthouse – Registry of Deeds, 24 New Chardon Street, Boston, ou vous pouvez aller sur le site www.suffolkdeeds.com.
4. Si nécessaire, un Acte de décès original pour toutes les personnes décédées figurant sur l'acte enregistré (s'il n'est pas enregistré auprès du Suffolk Registry of Deeds). Un Acte de décès peut être obtenu auprès du Registry of Births, Deaths, and Marriages, City Hall, Room 213, Boston, MA, 02201
5. Copie de la Police d'assurance du propriétaire en vigueur. Si la maison est située dans une zone désignée comme étant sujette aux inondations, il est nécessaire de documenter la couverture pour les inondations.

**Liste de contrôle pour les demandes d'aide financière aux propriétaires
du Department of Neighborhood Development
The Boston Home Center**

6. Copie de la dernière Déclaration d'impôt fédéral signée, y compris les Formulaires W-2 et toutes les Annexes. (Formulaire IRS 1040, 1040A ou 1040EZ) pour tous les propriétaires. Si vous êtes un travailleur indépendant, fournissez un État de profits et pertes cumulés de l'année, signé par vous et votre comptable, ainsi que des copies des deux dernières années de Déclarations d'impôt fédéral.
7. Deux relevés de salaire actuels pour tous les membres du ménage âgés de 18 ans ou plus ; et/ou une preuve de revenus provenant de toutes les autres sources telles que la Lettre d'attribution de la sécurité sociale, l'Indemnité de chômage, la Pension, etc.*
8. Déclaration d'hypothèque actuelle pour tous les prêts immobiliers, y compris les prêts hypothécaires ou de réhabilitation. Inclure une lettre d'explication pour l'utilisation des fonds de tout prêt hypothécaire.
9. Copie des derniers relevés de comptes d'épargne, de comptes de chèques et autres relevés de compte de tous les établissements de dépôt (tels que les 401K, les actions, les obligations, une coopérative de crédit, etc.) pour tous les propriétaires
10. Copie de tout autre permis autorisé
11. Copie des illustrations estampées (timbre de l'ISD – Inspectional Services Department)

**Pour toutes les personnes âgées de plus de 18 ans. Si une ou plusieurs personnes n'ont pas d'emploi, une copie du relevé de notes de l'établissement d'enseignement ou une explication des circonstances, et une déclaration sous serment d'absence de revenus doivent être fournies.*

Des informations financières complémentaires peuvent être demandées à l'auteur de la demande. Toutes les informations demandées doivent être fournies à la Ville de Boston.

Notes : Inscrivez toute information supplémentaire que vous estimez nécessaire pour le traitement de votre demande.

**DEMANDE POUR LE PROGRAMME DE
RÉPARATIONS RÉSIDENTIELLES**
The Boston Home Center
Department of Neighborhood Development

Date de naissance : _____ Adresse e-mail : _____

Citoyen des É.-U. ?

Oui

Non

Étranger résident ?

Oui

Non

II. Informations sur le revenu des ménages

Dressez la liste de toutes les personnes qui résident dans la propriété. Les revenus doivent être indiqués pour tous les membres du ménage âgés de plus de 18 ans.

Nom du membre ménage	Date de naissance	Relation par rapport au Demandeur	Revenu brut annuel**
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Nombre total de personnes dans le ménage : _____

** Les sources de revenus comprennent le salaire, les heures supplémentaires, les primes, les commissions, les prestations de sécurité sociale/retraite, les allocations de chômage, les intérêts/dividendes, l'aide sociale, la pension alimentaire et tous les autres revenus.

Le Demandeur a-t-il reçu une aide financière du Department of Neighborhood Development de la Ville de Boston auparavant ?

Oui

Non

Si oui, à quelle date avez-vous reçu l'aide financière ?

Quel était le but de cette aide financière ?

**DEMANDE POUR LE PROGRAMME DE
RÉPARATIONS RÉSIDENTIELLES**
The Boston Home Center
Department of Neighborhood Development

Quelle est l'adresse de la propriété pour laquelle vous avez reçu l'aide financière ?

III. Informations sur les avoirs

Valeur de tous les autres biens immobiliers détenus (autres que la résidence principale) : \$_____

Total des fonds sur les comptes de chèques et les comptes d'épargne :
\$_____

Avez-vous vendu des actifs au cours des deux (2) dernières années à un prix inférieur à leur juste valeur marchande ?

Oui

Non

IV. Informations sur les propriétés immobilières

Veillez cocher le type de propriété :

Un logement

Quatre logements

Deux logements

Copropriété

Trois logements

Veillez décrire les réparations intérieures et extérieures qui sont nécessaires :

Informations sur le logement locatif (à remplir uniquement le cas échéant) :

Numéro du logement locatif	Vacant? (Oui/Non)	Nombre de chambres	Non du locataire	Loyer mensuel
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

La propriété a-t-elle besoin de travaux d'enlèvement du plomb ?

Oui

Non

**DEMANDE POUR LE PROGRAMME DE
RÉPARATIONS RÉSIDENTIELLES**
The Boston Home Center
Department of Neighborhood Development

Si « oui », un enfant de moins de 6 ans réside-t-il ou va-t-il résider dans la propriété ?

Oui

Non

Si « Non », un enfant de moins de 6 ans visite-t-il régulièrement la propriété ?

Oui

Non

Si « oui », combien d'heures par semaine l'enfant passe-t-il/va-t-il passer dans la propriété ? _____

V. Informations sur le marketing affirmatif

Veuillez remplir la section suivante pour nous aider à remplir nos exigences en matière de marketing affirmatif. Votre réponse est volontaire et n'aura pas d'incidence sur votre demande.

Race/Ethnicité de la personne de votre ménage (cochez toutes les cases qui s'appliquent) :

Amérindien/Natif de l'Alaska

Blanc

Asiatique

Hispanique ou Latino

Noir ou Afro-Américain

Autre : _____

Originaire d'Hawaï ou d'une autre île du Pacifique

Le Demandeur est-il handicapé ?

Oui

Non

Le Demandeur est-il âgé de plus de 62 ans ?

Oui

Non

Le Demandeur est-il une femme chef de famille ?

Oui

Non

**DEMANDE POUR LE PROGRAMME DE
RÉPARATIONS RÉSIDENTIELLES**
The Boston Home Center
Department of Neighborhood Development

VI. Signer et dater

Je déclare, sous peine de parjure, que les informations qui précèdent sont vraies, exactes, complètes et correctes à tous égards. Par la présente, j'autorise la ville de Boston à vérifier de manière indépendante les informations fournies ici. Je certifie que j'ai lu le document de Divulgence du programme et que j'accepte les Conditions générales de ce programme. Je comprends qu'en vertu du False Claims Act, 31 U.S.C. §§3279-3733, les personnes qui soumettent ou font soumettre sciemment par une autre personne ou entité de fausses demandes de paiement de fonds publics, sont responsables de trois fois les dommages et intérêts imposés par le gouvernement, plus des sanctions civiles pour chaque fausse demande.

Demander
(nom en caractères d'imprimerie)

Signature du Demander

Date

Co-demander
(nom en caractères d'imprimerie)

Signature du Co-demander

Date

- En cochant cette case, je reconnais que le fait de taper mon nom remplace la signature formelle de ce document.*

Divulgence du Programme d'assistance pour créer des logements supplémentaires / Additional Dwelling Unit Program (ADU)

Department of Neighborhood Development The Boston Home Center

Le programme ADU (Additional Dwelling Unit Program) du Boston Home Center aide les propriétaires de la ville de Boston à surmonter les pertes de valeur nette de leur logement sur le marché immobilier actuel et leur offre une alternative abordable pour financer les réparations nécessaires à leurs logements et promouvoir un réinvestissement visible dans les quartiers de Boston. Ce programme est sujet à la disponibilité des fonds.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour bénéficier de l'ADU, vous devez satisfaire à TOUS les critères suivants :

- Être un propriétaire-occupant d'une propriété comprenant de 1 à 4 logements dans la ville de Boston.
- Le revenu annuel maximum du ménage ne peut dépasser 135 % du revenu médian de la région (RMR), tel que déterminé par l'U.S. Department of Housing and Urban Development, HUD) en fonction de la taille du ménage. (Voir le tableau ci-dessus) ;
- Les propriétaires dont le revenu familial maximum est supérieur à 120 % du RMR, tel que déterminé par le HUD, peuvent bénéficier d'un prêt de la Ville jusqu'à hauteur de 50 % du coût (jusqu'à la limite maximale du prêt) pour leurs réparations approuvées, et doivent fournir des fonds de contrepartie de 50 % ou un dollar pour un dollar (1:1) avec leurs propres fonds ou avec un prêt bancaire. Vous trouverez [ici](#) les limites de revenus actuelles ;
- Avoir moins de 75 000 dollars d'actifs financiers. Tous les actifs, qu'ils soient en espèces, en participations dans des biens immobiliers autres que la résidence principale, en fonds d'investissement ou dans tout autre élément de valeur, seront inclus dans la détermination des actifs. Les seules exceptions à cette règle sont la résidence principale, les fonds de retraite approuvés par le gouvernement et les plans d'épargne pour l'enseignement supérieur. Si un actif est nécessaire à la principale source de revenus du propriétaire, comme une entreprise lui appartenant, une partie ou la totalité de l'actif peut être exemptée du calcul, mais seulement dans la mesure nécessaire pour maintenir le flux de revenus du propriétaire ;
- Soyez à jour pour toutes les dettes dues à la Ville de Boston, y compris les taxes foncières et les factures d'eau ;
- Soyez à jour avec tous les paiements hypothécaires et les paiements de prime d'assurance du propriétaire ;
- Vous ne pouvez pas avoir reçu d'aide financière pour les réparations de votre résidence d'un autre programme de la ville de Boston au cours des dix (10) dernières années, à l'exception des fonds d'aide à l'enlèvement du plomb.

CONDITIONS ET MODALITÉS

- Le revenu du ménage indiqué par le propriétaire couvre toutes les personnes qui résident dans le logement qu'il occupe et inclut toutes les sources de revenu des occupants, quelle que soit leur source (revenu imposable ou non imposable), y compris, sans toutefois s'y limiter : les revenus du travail, les heures supplémentaires, les distributions de l'IRA, les primes d'emploi à temps partiel, les dividendes, les intérêts, les rentes, les pensions, les indemnités de l'Administration des anciens combattants (VA), les revenus bruts de location ou de bail, les commissions, les revenus différés, les prestations d'aide sociale, les prestations de sécurité sociale, les prestations d'invalidité, les pensions alimentaires, l'aide publique, les indemnités de maladie, les indemnités de chômage et les revenus provenant de fiducies, d'activités commerciales et d'investissements.
- Le prêt ne comporte pas de paiements mensuels et n'est pas remboursable tant que le propriétaire n'a pas déménagé, vendu ou transféré la propriété de son logement, ou n'a pas entrepris un refinancement avec paiement en espèces de son logement. Le prêt de la Ville est garanti par une Hypothèque et un Billet à ordre. L'Hypothèque sera un privilège sur la propriété et sera enregistrée au Suffolk Registry of Deeds de l'État du Massachusetts.
- La responsabilité de l'avocat du créancier hypothécaire est de protéger les intérêts de ce dernier.
- Les débiteurs hypothécaires peuvent, à leurs propres frais, engager un avocat de leur choix pour représenter leurs intérêts dans la transaction.
- Avant de recevoir une aide financière, le Propriétaire devra signer les Conditions et modalités du programme, le Billet à ordre, l'Hypothèque et les documents de prêt connexes.
- Le propriétaire permettra à un représentant de la DND Boston Home Center Division d'inspecter l'extérieur et l'intérieur de la structure, y compris tous les logements.
- Comme l'a indiqué un spécialiste de la construction du DND, toutes les réparations d'urgence ainsi que pour la santé et la sécurité doivent être effectuées avant que tout autre type de réparation ne soit financé.
- Les réparations résidentielles doivent se conformer aux directives et règlements relatifs aux logements et districts figurant dans le National Register of Historic Places ou désignés comme Land Mark District par la State Historical Commission ou par la Landmarks Commission de la Ville de Boston.
- Le propriétaire atteste que ni lui, ni aucun membre de sa famille immédiate n'est actuellement ou n'a été au cours des douze (12) derniers mois, un employé, un agent, un consultant, un fonctionnaire ou un représentant élu désigné du Department of Neighborhood Development de la Ville de Boston. Aux fins de cette divulgation, « membre de la famille immédiate » comprend les parents, le conjoint, les frères et sœurs ou les enfants, quel que soit leur lieu de résidence.
- Le propriétaire ne peut pas avoir été condamné pour harcèlement de locataire, ou avoir été jugé en violation des lois sur l'équité en matière de logement.

- Le propriétaire ne peut actuellement être défendeur dans une plainte pénale devant le Tribunal du logement, ou dans une médiation avec la Boston Fair Housing Commission ou la Massachusetts Commission Against Discrimination.
- Le propriétaire ne peut actuellement être partie à une procédure en cours dans une affaire de faillite. Si le propriétaire a été partie à une procédure de faillite dans le passé, ladite procédure doit être close ou rejetée par une ordonnance du Tribunal des faillites, et tout délai d'appel applicable doit être expiré.
- Le propriétaire accepte de parler à la presse si on le lui demande, et de participer à un événement de presse et/ou à toute autre publicité liée à la promotion et/ou à la présentation des avantages du programme de réhabilitation.
- Le propriétaire accepte qu'un panneau ou une affiche indiquant que le Department of Neighborhood Development réhabilite la propriété soit placé devant celle-ci et que ce panneau ou cette affiche reste en place pendant la durée de la période de construction et pendant trente (30) jours ensuite.
- Les propriétés ne peuvent pas être converties en copropriétés pendant une période de dix (10) ans après l'achèvement de la construction.
- Le propriétaire s'engage à ce que les locataires existants ne soient pas déplacés à la suite de travaux de réhabilitation effectués dans le cadre du Programme.

AUDITS

Je comprends en tant que Bénéficiaire du programme que le DND peut de temps en temps entreprendre des procédures d'audit par le biais d'un échantillon aléatoire de cas afin de se conformer aux directives de la Ville, de l'État ou du Gouvernement fédéral, et je m'engage à coopérer pleinement à un audit/une enquête sur la propriété si cela est nécessaire.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

L'ADU est un programme de prêt qui permet aux propriétaires de créer un logement supplémentaire dans la structure résidentielle existante. La municipalité n'est pas partie au contrat entre le propriétaire et l'entrepreneur. Le programme ADU ne donne aucun droit aux entrepreneurs, aux tiers ou aux entités qui ne sont pas parties à ce contrat de prêt.

Le Propriétaire certifie qu'il comprend toutes les conditions ci-dessus et que toutes les informations fournies par le Propriétaire sont données dans le but d'obtenir un prêt d'aide au logement et une assistance technique de la Ville de Boston, et que lesdites informations sont vraies et complètes de l'avis du Propriétaire. Toute fausse déclaration intentionnelle de faits importants en rapport avec ce programme pourrait entraîner le refus de prestations ou l'obligation de remboursement à la Ville de toute prestation précédemment accordée dans le cadre du Programme. Une telle fausse déclaration est une violation de la législation fédérale et de celle de l'État.

Signé sous peine de parjure.

Demandeur propriétaire (signature)

Demandeur copropriétaire (signature)

Demandeur propriétaire
(nom en caractères d'imprimerie)

Codemandeur propriétaire
(nom en caractères d'imprimerie)

Date

Date

Comment demander une aide financière à l'ADU

Étape 1 – Planifiez votre logement

Avant de pouvoir demander un permis de construire un logement supplémentaire, vous devez élaborer des plans pour le logement que vous souhaitez construire. Consultez la section sur la conception ci-dessus pour obtenir des conseils.

- Créez des dessins préliminaires ou des plans du logement que vous proposez.
- Préparez une description de votre logement supplémentaire.
- Prenez des photos de l'espace actuel.
- Obtenez un devis.

Étape 2 – Assistez à l'atelier de conception de l'ADU (facultatif)

- Les ateliers de conception de l'ADU se déroulent actuellement sous forme virtuelle le premier jeudi de chaque mois, de 16 à 19 heures. Pour recevoir le lien vers la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le bouton « Sign Up To Attend » (S'inscrire pour participer) ci-dessous et saisissez votre adresse électronique.
- Le début de l'atelier comprendra quelques minutes pour les questions générales. Il sera suivi d'un examen des plans proposés par les candidats pour leurs propres logements supplémentaires dans des tranches horaires de 15 minutes. Ceci limite le nombre de demandeurs à environ 10 par atelier. Après votre inscription, vous recevrez une communication indiquant si vous faites partie des 10 premiers demandeurs ou non. Sinon, vous pouvez toujours assister à la conversation (car de nombreux projets sont confrontés à des défis similaires) et y participer si quelqu'un d'autre ne se présente pas, ou vous pouvez demander à assister à un futur atelier.
- Les plans ne seront examinés que s'ils ont été soumis en ligne par le biais du bouton « Sign Up To Attend » ci-dessous. Les participants à l'atelier sont invités à assister à cette séance d'information de 50 minutes sur l'ADU avant l'atelier.

Étape 3 – Remplissez le permis pour les services d'inspection

- Avant de pouvoir commencer la construction, vous devrez obtenir un permis long format auprès de l'Inspectional Services Department.

Étape 4 – Enregistrez votre logement

- Un logement supplémentaire utilisé pour une location doit être enregistré conformément au Chapitre 9-1.3 de l'ordonnance sur l'enregistrement des locations de la Ville de Boston au moment de la conversion.

À qui puis-je m'adresser si j'ai des questions ?

Pour des questions générales sur la conception de votre ADU, inscrivez-vous pour participer à un atelier de conception ADU (voir la section « How to Apply » (Comment faire une demande) pour vous inscrire).

Pour toute question concernant l'obtention d'un permis ADU, contactez l'Inspectional Services Department.

Pour toute question concernant l'obtention d'un prêt ADU, contactez le Boston Home Center.